

# secoursalpinsuisse

sauveteur | édition numéro 36 | mai 2017



Une fondation de

rega 

Club Alpin Suisse CAS  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer



6

## CONTENU

- 3 OCVS
- 5 Éditorial
- 6 Service alpin
- 8 Le sauvetage, ailleurs dans le monde
- 10 Sauvetage aquatique
- 11 Vêtements de sécurité
- 12 Rapport annuel 2016
- 14 Rubrique nécrologique
- 15 Changements relatifs au personnel
- 16 Exposition



SERVICE ALPIN  
Service long – les spécialistes  
de montagne multifonctions

8



SECOURS EN MONTAGNE DE LA FORÊT-NOIRE  
La section jeunesse des secours en montagne  
assure la relève

10



SAUVETAGE AQUATIQUE  
Entraînement en eaux vives

12



RAPPORT ANNUEL  
Plus de coopération et une touche d'irritation

**Couverture:** Intervention d'envergure des secours alpins Valaisans, les 6 et 7 mars 2015: les sauveteurs et les équipes cynophiles ont effectué des recherches pendant deux jours pour tenter de retrouver un skieur de randonnée au fond d'une énorme crevasse, sur le Jungfraufirn. Finalement, la victime a été retrouvée sans vie. Une opération inhabituelle, certes, mais ancrée au cœur de l'activité du sauvetage en montagne – hier, aujourd'hui et demain. L'Organisation Cantonale Valaisanne des Secours (OCVS), elle, a fortement changé sur le plan institutionnel (cf. pages 3 à 5).

# Nouvelle direction stratégique pour les secours valaisans

**Depuis le début de l'année, l'Organisation Cantonale Valaisanne des Secours (OCVS) n'est plus une association mais un établissement de droit public autonome. Le canton jouit de davantage de pouvoir au sein de la nouvelle institution, les prestataires de services ayant perdu un peu de poids. Pour le Secours Alpin, ces changements n'ont guère de répercussions.**

La modification de la loi sur l'organisation des secours sanitaires est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Les principaux changements concernent la Direction. Désormais, un Conseil d'administration formé de sept membres nommés par le Conseil d'Etat se trouve aux commandes. Jusqu'à fin 2016, l'OCVS était une organisation au sein de laquelle les forces d'intervention – des entreprises d'hélicoptères aux stations de secours, en passant par les services d'ambulances, les médecins-urgentistes, les psychologues-urgentistes, les spéléologues et les ambulanciers – tenaient les rênes. A l'Assemblée générale, le canton ne disposait que de 5 voix sur 75, alors qu'il finançait plus de 70 % du fonctionnement de l'association. La Commission du conseil de gestion du Parlement valaisan a passé ce déséquilibre au crible pour arriver à la proposition, en novembre 2014, de réformer l'OCVS. Suite à l'acceptation du projet par le Grand Conseil, une Commission extra-parlementaire s'est attelée à la reformulation de la loi. En mai 2015, le rapport a été approuvé à l'unanimité. A suivi la procédure législative habituelle, jusqu'à ce que la nouvelle loi soit adoptée par le Grand Conseil, le 8 septembre 2016, mettant fin à l'ère de domination des prestataires de services. Ils disposent toutefois toujours d'un droit de parole. L'art. 6 veille en effet à ce que les représentants des intervenants des secours se regroupent en une Assemblée des partenaires. Cette assemblée est chargée de deux grandes missions : elle propose au Conseil d'Etat trois représentants pour siéger au Conseil d'administration de l'OCVS et exerce une fonction consultative.

## L'expérience du terrain garde son influence

Le Conseil d'Etat a entre-temps élu les personnes proposées par l'Assemblée des partenaires. Il s'agit de Patrick Fauchère, chef des pilotes d'Air-Glacières, de Philipp Perren, Air Zermatt, et de Pascal Fournier, représentant des secours régionaux du Bas-Valais. Pascal Fournier et Patrick Fauchère sont également membres du Comité de l'Assemblée des partenaires, dont Patrick Fauchère est le président. Il se déclare très satisfait après les premiers mois de fonctionnement de la nouvelle organisation valaisanne des secours : « L'atmosphère est à la coopération », précise-t-il. « Tout le monde tire sur la même corde et s'en-

### Le Conseil d'administration de l'OCVS

- Fritz Anthamatten (Président)
- Philipp Perren\* (Représentant d'Air Zermatt/pour le Haut-Valais)
- Patrick Fauchère\* (Représentant d'Air-Glacières/pour le Valais central)
- Pascal Fournier\* (Représentant des Secours régionaux du Bas-Valais/pour le Bas-Valais)
- Pierre Turini (Hôpital du Valais)
- Emilie Brigante (Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais)
- Christian Willa (ancien directeur administratif de l'institut central des hôpitaux)

\*Membres proposés par l'Assemblée des partenaires rassemblant les représentants des intervenants des secours valaisans



gage en faveur de l'organisation des secours dans son ensemble.» Avec trois représentants au Conseil d'administration, les prestataires de services disposent toujours d'une influence non-négligeable.

L'Assemblée des partenaires, créée en octobre 2016, comprend trois catégories de membres : la catégorie A, avec Air Zermatt, Air-Glacières et les entreprises d'ambulances, dispose de trois voix ; la catégorie B, dotée de deux voix, représente les douze régions de secours ainsi que les différents groupes de médecins d'intervention ; enfin, les autres unités de secours sont assorties d'une voix individuelle. Par ailleurs, un siège respectif au Comité (sept membres) est garanti aux régions de secours, aux médecins d'intervention, aux ambulanciers ainsi qu'aux entreprises d'hélicoptères. Actuellement, les sauveteurs terrestres occupent d'ailleurs deux sièges au Comité avec Pascal Fournier et Michael Nellen, qui représente les régions du Haut-Valais. Michael Nellen était membre de la commission extra-parlementaire chargée d'élaborer le projet de nouvelle loi sur les secours sanitaires. Il se réjouit du bon fonctionnement, d'emblée, des nouvelles structures. « J'ai moi-même été un peu surpris que tout marche si bien. »



**OCVS** organisation cantonale  
valaisanne des secours  
kantonale walliser **KWRO**  
rettungsorganisation

#### L'OCVS fête ses 20 ans !

Samedi 6 mai, l'OCVS célébrera son 20ème anniversaire dans un cadre festif, au lac de Géronde, à Sierre. Des stands présenteront les missions de chaque maillon de la chaîne des secours. Des exercices de démonstration mettront en œuvre la collaboration entre les compagnies hélicoptères, les plongeurs, les sauveteurs alpins, les ambulanciers, la police et les sapeurs-pompiers. Pour couronner le tout, un château gonflable, un manège ainsi qu'un concours de dessin feront le bonheur des plus petits.

Le 1er décembre 1996, la loi sur l'organisation des secours sanitaires entrain en vigueur. Elle stipulait que la coordination des secours devait être garantie par une organisation faîtière cantonale. Le Conseil d'Etat a confié cette mission à l'OCVS, fondée en 1995 pour prendre la succession de la Commission cantonale des secours en montagne. Le 21 mars 1997, la Centrale d'urgence sanitaire 144 était inaugurée à Sierre.

L'OCVS n'est toutefois pas seulement concernée par l'alarme et la coordination des secours alpins : elle se charge de ces deux missions en sus de gérer l'ensemble des urgences sanitaires du canton. Elle gère donc le déploiement des ambulances et des médecins-urgentistes. Enfin, elle organise la formation (continue) des forces d'intervention, contrôle la qualité des prestations, saisit les statistiques des secours et informe la population sur l'accès au système de soins urgents.

### Un Conseil d'administration indépendant

Fritz Anthamatten, le nouveau président du Conseil d'administration de l'OCVS, se félicite que la transition se soit passée sans heurts. Personnellement, l'avocat et guide de montagne de Brigue n'a jamais été sauveteur mais il s'est penché, dans le cadre de son travail, sur des aspects juridiques du sauvetage dans plusieurs cas. « Le sujet ne m'est pas étranger », explique-t-il. Il apprécie que le nouvel organe de direction de l'OCVS soit autonome. « Nous sommes indépendants, à la fois des prestataires de services et de l'Etat. » Côté opérationnel et dans l'organigramme de l'OCVS, les changements sont minimes. Jean-Marc Bellagamba, le directeur, ainsi que les 33 autres employés de la Centrale d'urgence et de l'administration ont tous reçu de nouveaux contrats, poursuit Annick Charbonnet, responsable administrative de l'OCVS. Il ne s'agissait que d'un détail purement formel. Le prochain grand changement qui se dessine n'a en revanche rien à voir avec les nouvelles bases légales. Le Conseil d'Etat valaisan vient de décider de fusionner la Centrale d'urgence sanitaire 144 avec celle de la police. Ce projet nécessite la construction d'un nouveau bâtiment à Sierre. Le déménagement est prévu à l'horizon 2020.



### EDITORIAL



#### Le secours alpin valaisan au fil du temps

En Valais, les secours ont toujours joué un rôle prépondérant, et ce pour deux raisons : d'une part, au vu de la topographie et, d'autre part, de la tradition touristique de longue date. Souvent, le canton a joué un rôle de pionnier, notamment pour le sauvetage en montagne.

L'activité du sauvetage s'y caractérise, aujourd'hui encore, par l'interaction entre l'Etat et des prestataires privés. Cette situation se reflète aussi dans la législation. En effet, suite à une initiative de spécialistes privés du sauvetage, le législateur s'est penché sur la question pour adopter, en 1996, la loi sur l'organisation des secours et confier les tâches correspondantes à l'Organisation Cantonale Valaisanne des Secours (OCVS).

Au cours des 15 dernières années, sa mission n'a cessé de se développer. Dans ce contexte, il s'est avéré qu'une association sous cette forme ne disposait pas des prérequis pour l'honorer rapidement et de manière efficace. Par conséquent, le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'OCVS a été transformée en un établissement de droit public autonome. Ce statut lui confère l'autonomie nécessaire pour agir rapidement et faire preuve de flexibilité. Toutefois, ceci ne signifie nullement que l'OCVS peut mener le sauvetage « à sa guise ». Bien au contraire ! Le Conseil d'administration a bien conscience que la qualité du système dépend du fait que les préoccupations et les suggestions des personnes au front soient prises en compte dans les décisions.

Le canton du Valais dispose aujourd'hui d'un réseau de sauveteurs qui couvre tout son territoire, capable de porter secours à des personnes accidentées ou malades dans les vallées les plus reculées ou au sommet de ses plus hautes montagnes, dans les meilleurs délais et en assurant une qualité premium. Mon père, qui a exercé le métier de guide de montagne plus d'un demi-siècle durant, me racontait souvent à quel point les interventions de sauvetage étaient ardues et souvent dramatiques avant l'utilisation des hélicoptères et le déploiement de sauveteurs professionnels. Grâce à une formation solide et à une disponibilité permanente de nombreux spécialistes – sans oublier l'optimisation des procédures organisationnelles –, ces temps sont révolus. Il nous tient à cœur, à l'OCVS et à moi, en ma qualité de président, de continuer à accorder une place de choix aux prestataires de services. Telle est la seule approche possible pour être sûrs de continuer à être fiers, à l'avenir, de notre sauvetage !

**Fritz Anthamatten, président du Conseil d'administration de l'OCVS**

SERVICE ALPIN

# Service long – les spécialistes de montagne multifonctions

**A partir de l'an prochain, les spécialistes de montagne auront la possibilité d'accomplir leur service en optant pour le statut de militaire en service long. Pendant 12 mois, ils suivront une formation en vue d'interventions de sauvetage en été et en hiver. Ces spécialistes sont très prisés du SAS.**

La filière de spécialistes de montagne en service long sera inaugurée en 2018. Dans le cadre de cette nouvelle voie, les « spéc mont SL » suivent l'école de recrues (ER) pendant 18 semaines avec les spécialistes de montagne « traditionnels ». Ensuite, incorporés dans l'un des deux détachements de spécialistes de montagne, ils y effectuent leur service d'une seule traite. Les candidats qui ont accompli l'ER d'hiver sont

alors formés dans la foulée aux techniques d'été et inversement. Polyvalents, les spécialistes de montagne en service long présentent un profil de compétences très complet dans les domaines de la technique alpine et du sauvetage. Lors du cursus, ils acquièrent également des connaissances pédagogiques et didactiques, qui leur permettent d'intervenir en tant qu'instructeur pour les cours dispensés au Centre de compétences du service alpin de l'armée ou de transmettre leurs savoir-faire aux soldats ainsi qu'aux cadres de toutes les armes. En tant que militaires en service long, ces spécialistes de montagne sont aussi engagés dans le cadre du service de disponibilité et des piquets d'intervention pour des engagements à court terme en terrain difficile. Il peut s'agir d'engagements d'appui pour retrouver

des personnes ensevelies dans des cônes d'avalanches, de secours des personnes en difficulté ou de récolte des débris suite au crash d'un avion. Les « spéc mont SL » complètent ainsi judicieusement les moyens d'intervention immédiate et de la première heure de l'armée pour des opérations en terrain hostile. « Il s'agit d'une opportunité de service hors du commun pour de jeunes alpinistes passionnés », explique l'adjudant d'état-major et guide de montagne Roger Würsch, chef de la formation technique au Centre de compétences pour le service alpin de l'armée. « Le spécialiste de montagne en service long représentera le fleuron de l'armée suisse en termes de compétences alpines. » L'avis du SAS quant à la mise en place de ce nouveau profil est partagé : « D'un côté, de tels spécialistes, très prisés dans nos stations de secours,





dat suit l'instruction militaire de base générale et de fantassin.

Les spécialistes de montagne interviennent ensuite lorsque des connaissances pointues et des aptitudes en technique alpine et de sauvetage sont requises. Ils fournissent assistance et conseils aux formations militaires en déplacement et pour la survie en terrain montagneux. Il peut s'agir, par exemple, d'opérations de surveillance ou de protection des frontières, d'une transversale alpine, ou encore d'infrastructures critiques en montagne. Sur demande des autorités civiles, les spécialistes de montagne viennent épauler les organisations de sauvetage civiles pour rechercher ou dégager des personnes disparues ou blessées. A ces missions s'ajoutent d'autres interventions spéciales, comme la protection du Forum économique mondial de Davos ou dans le cadre de la Patrouille des Glaciers.

sont plus que bienvenus», déclare le directeur, Andres Bardill. Mais de l'autre, dans les institutions financées par des budgets publics, on observe la tendance suivante : les compétences acquises sont par la suite légitimées par des mandats qui, dans le cas présent, risquent de créer une situation de concurrence entre l'armée et le SAS/la Rega. « Nous verrons comment la situation évolue. » Roger Würsch souligne qu'une action proactive de l'armée n'est pas prévue. « Tout reste comme par le passé. Nous ne nous déployons que lorsque la demande nous en est faite par des instances civiles. »

#### Des obstacles de taille

Pour devenir spécialistes de montagne, les jeunes candidats doivent déjà disposer, avant l'ER, de connaissance approfondie et une grande expé-

rience de la montagne. Ils doivent tout d'abord réussir l'examen d'aptitudes prémilitaire de deux jours, qui évalue leurs capacités physiques mais aussi leur maîtrise technique de l'assurage, de l'escalade et du ski. Les aspirants à l'ER d'hiver doivent être de très bons alpinistes d'hiver et de bons alpinistes d'été et vice-versa pour l'ER d'été. Les spécialistes de montagne en service long, quant à eux, doivent être très bons dans les disciplines des deux saisons. Les exigences poussées se reflètent dans le taux d'échec : il varie entre 30 et 50% pour les spécialistes de montagne « traditionnels », grimant à 40 voire 60% pour les spécialistes de montagne en service long. Le chemin est encore ardu après l'examen d'aptitude. Le cursus est ponctué d'examens intermédiaires qu'il convient absolument de réussir. Les candidats qui échouent finissent leur service au sein d'un détachement d'exploitation à Andermatt. Chaque Ecole de recrues propose 60 places, dont 15 pour les spécialistes de montagne en service long, c'est-à-dire que 120 spécialistes de montagne peuvent être formés par an au maximum, dont 30 en service long.

A partir de 2018, l'Ecole de recrues durera seulement 18 semaines au lieu des 21 actuelles. La session d'hiver (ER d'hiver) débute au mois de janvier (jusqu'ici en novembre), celle d'été, fin juin (et non plus en mars). Lors de l'ER d'hiver, le spéc mont en herbe reçoit une formation approfondie en technique alpine d'hiver, et à l'ER d'été, en technique alpine d'été. Mais avant, le candi-



#### Centre de compétences du service alpin de l'armée

Le Centre de compétences du service alpin de l'armée, sis à Andermatt, assure la formation (continue) du personnel militaire et de milice dans le service alpin. Il collabore étroitement avec des partenaires civils tels que le Club Alpin Suisse (CAS), l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches du Weissfluhjoch à Davos (SLF), l'Association suisse des guides de montagne (ASGM), le Secours Alpin Suisse (SAS) et, bien entendu, Jeunesse et Sport (J+S). Dans le cadre du Partenariat pour la Paix, des cours sont également dispensés à des soldats étrangers depuis 1996. Le Centre de compétences du service alpin de l'armée a été fondé en 1967.

## LE SAUVETAGE, AILLEURS DANS LE MONDE



# La section jeunesse des secours en montagne assure la relève

**Les secours en montagne de la Forêt-Noire ne se contentent pas de sauver des vies, ils protègent aussi la nature. Malgré ses soucis financiers, l'organisation ne peine pas à trouver des jeunes. Enfants et adolescents sont initiés aux secours en montagne de manière ciblée.**

Si l'on fait exception des Alpes bavaroises, la Forêt-Noire représente le massif montagneux le plus haut et le plus vaste de l'Allemagne. Il s'étend sur 6000 kilomètres-carrés, soit une surface supérieure à celle du canton de Berne. Le Feldberg, qui culmine à 1493 mètres, en est le plus haut sommet. Après leur pendant bavarois, les secours en montagne de Forêt-Noire (Bergwacht Schwarzwald) sont la deuxième plus grande organisation de sauvetage du pays. Mandatée par le Land de Bade-Wurtemberg, elle se charge des opérations de secours en terrain hostile. Parallèlement, elle assure le service d'urgence sur les pistes de ski alpin et de fond, les télésièges et les remontées mécaniques. Ainsi, elle effectue en moyenne 1400 déploiements par an, la tendance étant à la hausse. 25 groupes locaux s'articulent au sein d'un réseau de plus de 60 stations de secours. Equipées de garages, salles de radio, magasin de stockage, infirmerie, cuisine, salle commune et coin pour dormir, ces stations constituent le point de départ de la plupart des interventions. Les week-ends et les jours fériés, elles sont occupées par des équipes de sauveteurs, tandis que, pendant la semaine, des groupes de piquet sont alertés via pager.

Sur les 1500 bénévoles que compte la Bergwacht, une bonne moitié est active dans les services de secours. Les autres se dédient par exemple aux stations comme gardiens de cabane ou à la protection de la nature, qui fait historiquement partie des prérogatives de l'organisation, comme pan d'activité important et à part entière – à l'instar des autres structures de secours en montagne du même type : en 1920, les secours en montagne allemands étaient fondés comme organisation de protection de la nature. La même idée sous-tendrait la création de la section de Forêt-Noire, deux ans plus tard. Aujourd'hui, les sauveteuses et les sauveteurs agissent dans les réserves naturelles comme rangers. Ils informent et veillent à ce que les règles soient respectées. Ils engagent également les mesures et soins nécessaires, comme le fauchage des végétaux protégés. Si ces plantes se trouvent dans un endroit accessible uniquement avec un assurance, les sauveteurs font alors appel à leur savoir-faire en technique alpine.

### **Indépendante mais intégrée**

Les secours en montagne de Forêt-Noire présentent une structure organisationnelle peu classique. En effet, la section est indépendante, alors que les dix autres organisations du pays font partie de la Croix-Rouge allemande en tant qu'associations régionales. Cette constellation s'explique par des raisons historiques : après la Seconde Guerre mondiale, les forces d'occupation américaines avaient ordonné la dissolution des secours en montagne allemands, suite à quoi ses unités régionales ont rejoint la Croix-Rouge, à l'exception de la Forêt-Noire, située dans la zone confiée aux Français. Ces derniers ont autorisé la fondation d'une Bergwacht juridiquement indépendante.

En 1955, les associations régionales des secours en montagne se sont rassemblées pour former une communauté de travail, le Bundesausschuss Bergwacht des Deutschen Roten Kreuzes (Comité fédéral des secours en montagne de la Croix-Rouge allemande). La section de Forêt-Noire est représentée dans ce comité et donc intégrée à la coordination des travaux de secours en montagne à l'échelon du pays. Aux commandes de la Bergwacht Schwarzwald, la Direction du Land coordonne et contrôle les travaux des groupes locaux. Quant à l'administratif, c'est le Secrétariat du Land, sis à Fribourg-en-



Brigau, qui s'en occupe. Quatre employés y travaillent à plein temps.

### Des finances trop maigres

L'année dernière, la Direction du Land s'est adressée aux médias pour exposer la précarité de la situation financière des secours : de nombreux bâtiments vétustes, des parcs roulants obsolètes et insuffisants, l'absence de carburant dans certains cas. Les politiques ont réagi à l'appel lancé, accordant trois nouveaux véhicules en aide immédiate, sachant que le Ministère de l'intérieur a promis une hausse du budget annuel du Land à 480 000 euros à partir de 2018 au lieu de tout juste 180 000 actuellement. Ainsi, la Bergwacht disposera d'un total de quelque 1,5 million d'euros. Le reste de la somme provient à parts égales des dédommagements issus des interventions (versés par les caisses d'assurance) et des dons ou d'actions visant à lever des fonds en faveur des secours en montagne.

Le service de sauvetage dans les zones touristiques et dans les domaines skiables – l'une des principales missions de la Bergwacht – n'apporte guère de recettes. Les exploitants de remontées n'étant pas obligés d'assurer un service de secours, la Bergwacht ne reçoit que rarement une obole, et sur une base volontaire. En revanche, l'encadrement lors de grands événements comme des compétitions de VTT, des manifestations sportives dans des disciplines d'hiver ou des triatlons génère quelques rentrées.

### Pas de problèmes de relève

Malgré ces soucis financiers, les secours en montagne de Forêt-Noire ne peinent pas à trouver des jeunes. Les groupes jeunesse, présents dans la moitié des sections locales, expliquent cet engouement. A partir de l'âge de 10 ans, les enfants sont familiarisés de façon ludique avec la Bergwacht et les tâches qui lui incombent – apparemment, avec succès ! En effet, le nombre de sauveteurs qui passent l'examen d'été et d'hiver couronnant la formation de base (deux ans) ne cesse d'augmenter. Une fois leur examen en poche, ils deviennent membres à part entière. Par la suite, ils peuvent acquérir de plus amples qualifications dans le cadre de formations continues. Ainsi, des cours sont proposés pour les spécialistes des remontées mécaniques, du sauvetage en grotte ou du sauvetage hélicoptéré, ou encore pour devenir conducteurs de chiens. Les SSH sont formés par la Rega. Actuellement six sauveteurs de Forêt-Noire sont aptes aux interventions. Pour les interventions hélicoptérées, la Bergwacht Schwarzwald travaille quasi exclusivement avec la Rega. En effet, le Land du Bade-Wurtemberg ne dispose d'aucun appareil de sauvetage équipé d'un treuil. Quant à la partie nord de la Forêt-Noire, elle peut, dans certains cas isolés, requérir l'aide d'un hélicoptère de l'armée allemande.

### « Du coup, j'y suis toujours »



**Stefan Schaake (52 ans) est depuis 37 ans au service des secours en montagne de Forêt-Noire et engagé dans presque toutes les disciplines du sauvetage. Le chimiste de Fribourg-en-Brigau travaille comme chef de la sécurité dans une usine chimique. Il est marié et père de deux enfants.**

### Pourquoi participez-vous aux secours en montagne ?

Je suis tombé dedans quand j'avais 16 ans, et j'ai trouvé ce que nous faisons vraiment passionnant. Du coup, j'y suis toujours. Jusqu'ici, ce sont surtout les expériences avec les gens et les situations spéciales dans lesquelles nous nous retrouvons lors d'interventions qui me « dédommagent » du temps investi. Et l'idée d'aider pèse aussi dans la balance.

### Quel engagement cette activité nécessite-t-elle ?

L'investissement est variable. Actuellement, je suis de service dix week-ends dans une station de la Bergwacht, où nous passons la nuit et cuisinons ensemble. A cela s'ajoute une soirée par semaine environ pour des exercices, pour la formation et pour des réunions. J'ai été actif dans presque toutes les disciplines du sauvetage. Le sauvetage en avalanche me tenait particulièrement à cœur. A 16 ans et demi, j'ai été témoin de ma première opération lancée par la Bergwacht, des recherches en avalanche qui se sont soldées par un décès. J'ai pris ce signe comme un message que je devais participer aux interventions. Depuis 1992, je suis également SSH. J'ai dirigé notre équipe d'instructeurs pendant six ans. Membre de la commission d'examen, je définissais les contenus et j'organisais les tests. J'ai élaboré des concepts de sauvetage sur les remontées mécaniques et organisé des exercices.

### Vous souvenez-vous d'une opération vraiment particulière ?

Nous avons été envoyés en mission de recherche par une nuit glaciale pour retrouver deux familles égarées. Leur position GPS étant connue, nous nous sommes lancés dans la tempête de neige avec un 4x4. A la sortie d'un virage, le faisceau des phares a balayé une scène que je n'oublierai jamais : les membres des deux familles avaient fait un feu de camp en plein milieu de la route et se serraient autour en attendant la suite des événements. Nous les avons embarqués et conduits jusqu'à la cabane. L'intervention n'était pas dramatique, mais la vue de ce feu de camp est restée gravée dans ma mémoire.

## SAUVETAGE AQUATIQUE

# Entraînement en eaux vives

**Un complexe au Centre d'entraînement du Secours en montagne bavarois permet aux sauveteurs aquatiques de s'exercer dans des conditions contrôlées. Pour les spécialistes techniques Canyoning du SAS, la question se pose de savoir à quel point ils peuvent développer leurs compétences en la matière.**

Le Centre de sécurité et de formation de Bad Tölz (cf. sauveteur de mai 2013) comporte une nouvelle attraction depuis mai 2016 : outre un simulateur de vol, des parois verticales, un bâtiment multifonctions et des complexes souterrains, il abrite désormais une zone inondable permettant aux sauveteurs aquatiques de s'exercer. Un bassin de 22 mètres de long, 8 mètres de large et 2,50 mètres de profondeur est balayé de courants produits par des turbines, à l'instar d'une rivière. Les conditions les plus diverses, qui se produisent rarement en milieu naturel, peuvent ainsi être simulées sur demande. Grâce au simulateur de vol, les sauveteurs hélicoptérés peuvent eux aussi s'entraîner au-dessus d'eaux vives.

L'installation aquatique au Centre du Secours en montagne bavarois est activée trois semaines par an et très demandée. Ceci est également lié au fait que le nombre d'interventions des sauveteurs aquatiques bavarois a fortement augmenté au cours des dernières années. Les besoins existent donc, et les attentes des sauveteurs vis-à-vis du nouveau bassin d'exercices semblent jusqu'ici remplies : « Les utilisateurs nous ont fait savoir que les conditions sont optimales », rapporte Roland Ampenberger, responsable du site.

Les interventions en eaux vives représentent aussi un sujet intéressant pour les spécialistes techniques Canyoning du SAS. D'une part, parce qu'ils peuvent être confrontés à des conditions similaires lors d'opérations dans des gorges et, d'autre part, parce qu'ils peuvent être

envoyés en mission pour un sauvetage sur un fleuve. « Ce genre de cas sont rares et s'ils se présentent, nous sommes seulement déployés tardivement », précise Niklaus Kretz, responsable technique Canyoning dans l'équipe de formation SAS. Il se pose donc la question suivante : à quel point faut-il pousser la formation des spécialistes techniques Canyoning pour les interventions en eaux vives ? Jusqu'ici, les techniciens concernés bénéficient de formations continues et s'exercent en rivière tous les deux ou trois ans. « Est-ce suffisant ? Faut-il faire plus ? Où se situent nos limites ? », se demande Kretz.

## Positionnement difficile

Difficile de répondre à ces interrogations, vu qu'il existe déjà des sauveteurs spécialistes des eaux vives. Pour la plupart, ils sont ambulanciers, guides de rafting, canoéistes et sauveteurs professionnels de la police ou des sapeurs-pompiers au bénéfice d'un diplôme de SRT (Swiftwater Rescue Technician). Il ne faut pas oublier non plus les nageurs sauveteurs de la Société suisse de sauvetage (SSS), qui ont suivi le module de formation de base et continue « Rivière ». « Nous allons examiner la question et réfléchir à la manière dont nous souhaitons nous positionner », explique Kretz. Et, qui sait ? Peut-être verra-t-on, un jour, des spécialistes techniques Canyoning de Suisse s'entraîner dans le bassin du Secours en montagne bavarois . . .



Dans les canyons également, les spécialistes techniques du SAS sont confrontés à de forts courants.

## VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ

## Nouveaux blousons, vestes et pantalons



randonnée; il est en outre doté de poches au fessier et aux jambes. Cette fois encore, l'ensemble de la gamme est décliné en différentes tailles (S-XXL), les pantalons étant en sus proposés en trois longueurs d'entrejambe.

D'une part, l'équipement personnel de sécurité et de protection est une tenue fonctionnelle, sur mesure pour répondre aux besoins des sauveteurs actifs. D'autre part, il contribue aussi à notre visibilité en public. Dans ce contexte, nous portons une grande attention au confort ainsi qu'à l'image et à la finition soignée de ces articles textiles. Les successeurs des vestes softshell, des gilets et des pantalons d'été sont déjà en circulation; les feedback positifs nous réjouissent.



**Les éléments de l'équipement personnel de sécurité et de protection sont eux-aussi assortis d'une date de péremption. En 2016, les anoraks en Gore-tex ainsi que les pantalons d'hiver ont été renouvelés; au printemps, ce sera le tour des vestes softshell, des gilets et des pantalons d'été, qui commencent à dater.**

Nous sommes parvenus à concevoir une veste softshell coupe-vent et hydrophobe, compacte, présentant un confort agréable, six poches et des fermetures éclair solides, le tout sous un look contemporain. Le gilet, qui cumule moins de détails techniques, s'avère toutefois sobre et élégant, idéal pour les fonctions de représentation. Quant au pantalon d'été, il convainc de par son matériau coupe-vent et hydrophobe Gore-windstopper-softshell et englobe des jambières intégrées mais réglables, pratiques en association avec des chaussures de ski ou de

**Nouveau fabricant**

Ces dernières années, nous sommes parvenus à ce que la société Haglöfs réalise les articles souhaités. Désormais, nous travaillons en collaboration avec La Sportiva. Pour nous, le produit est primordial, la marque secondaire. Comme pour tous les éléments de la tenue du sauveteur, le préposé aux secours est habilité à passer commande. Des formulaires électroniques, au format PDF, permettent aux sauveteuses et aux sauveteurs de préciser leur taille et leur longueur d'entrejambe respectives, puis de transmettre le tout au préposé aux secours compétent. Les formulaires se trouvent dans l'Extranet. Le délai d'envoi pour les commandes 2017 est fixé à mi-mai. Un nouveau créneau de commande sera proposé à l'automne.

Elisabeth Floh Müller, Directrice-suppléante

## RAPPORT ANNUEL 2016

## Plus de coopération et une touche d'irritation

**Ses rapports avec les cantons ont constitué pour le SAS l'un des principaux enjeux de l'exercice 2016. Le règlement des coûts à facturer lorsque le SAS et la Rega sont mandatés par des autorités cantonales a été défini. Le canton d'Argovie a rayé de son budget sa contribution au sauvetage en montagne. La collaboration a été renforcée avec d'autres partenaires.**

Le Conseil de fondation du SAS ainsi que les directions du SAS et de la Rega ont clairement défini qui endosse les coûts pour une mission confiée par des autorités cantonales. La recherche de personnes disparues en danger de mort est assurée à titre gracieux par le SAS et la Rega pour le compte de l'entité mandante. Si personne n'endosse les coûts, toutes deux les amortissent. Ainsi, une opération ne dépend pas d'une garantie de paiement ou d'une prise en charge des frais. Ce règlement correspond aux valeurs philosophiques de la fondation du SAS : en situation de détresse, les mesures nécessaires ne doivent pas dépendre de réflexions financières. Néanmoins, les vols de transport et de reconnaissance sont facturés en fonction des frais effectifs.

Pour la période 2017-2020, le Grand Conseil d'Argovie a supprimé de son budget le montant annuel de 26 000 francs alloué au SAS. Il a pris cette décision malgré le fait que la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police a recommandé, en 1996, de contribuer à financer le sauvetage alpin par le biais d'un forfait de 4 centimes par habitant. Jusqu'ici, la Thurgovie était le seul canton à ne pas s'acquitter entièrement de ce montant de solidarité (cf. graphique sur les cotisations des cantons).

### Coopérations sur rail

La collaboration avec les remontées mécaniques a encore été consolidée. A fin 2016, 58 entreprises avaient signé un contrat avec les stations de secours locales, soit neuf de plus que l'année précédente. Ces accords règlent le soutien terrestre en cas d'évacuation, le sauve-

tage de personnes en cas d'arrêt ou autre perturbation des remontées mécaniques. Bien souvent, ces prestations sont dédommagées sous forme de forfaits gratuits, d'abonnements, de repas ou de mise à disposition d'infrastructures d'exercice.

En mars, un accord a été signé avec les sapeurs-pompiers professionnels de Berne. Il stipule que les spécialistes Hélicoptère des sapeurs-pompiers professionnels sont employés par le SAS dès que ce dernier les mandate pour une mission. Ainsi, les équipes peuvent partir en opération partout pour le compte du SAS et sont parfaitement couvertes en termes d'assurance comme de droit du travail.

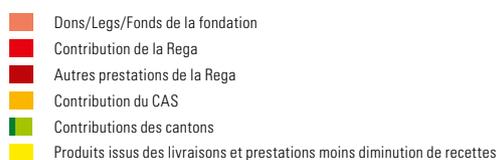
L'association Spéléo-Secours Suisse a décidé, après de longues tractations internes, de régler sa collaboration avec le SAS dans le cadre d'un accord signé en juin 2016. A l'inverse des sapeurs-pompiers professionnels, cette convention ne concerne pas certains spécialistes techniques mais l'ensemble de l'association, avec ses responsables d'interventions et ses équipes de sauvetage souterrain. Sa procédure d'alerte ainsi que l'activité opérationnelle étaient depuis longtemps déjà sous la responsabilité générale du SAS. Ainsi, l'accord porte principalement sur la disponibilité aux interventions du personnel et du matériel.

### Moins de recettes, résultat positif

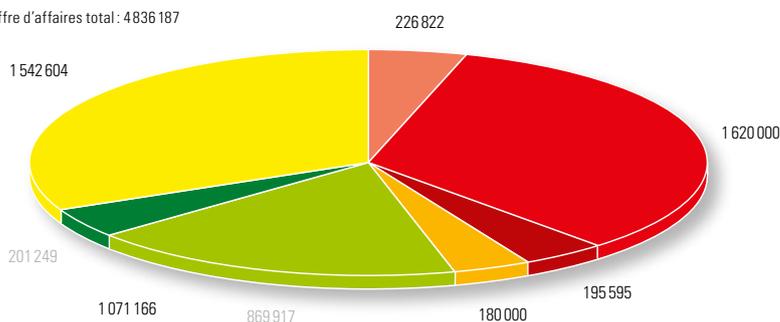
En 2016, les stations de secours, les spécialistes ainsi que les nombreuses organisations partenaires ont totalisé 679 opérations de sauvetage. Ils ont sauvé, évacué, dégagé et pris soin de 931 personnes. Ces chiffres sont inférieurs à ceux de 2015, année record, d'où une baisse des recettes issues des interventions. Pourtant, le résultat est positif grâce à l'augmentation sensible des contributions opérationnelles par les fondateurs Rega et CAS, conjuguée au fait que les cantons ont versé des sommes plus importantes. L'excédent d'environ 160 000 francs est consolidé avec le capital de l'organisation, qui se porte ainsi à 3,3 millions de francs. Le montant visé correspond à celui d'un chiffre d'affaires annuel (soit quelque 4,8 millions de francs).

Toutes les interventions ou presque se sont déroulées sans avoir à déplorer d'incident grave ou d'accident dans les rangs des sauveteurs. Lors d'un dévissage suivi d'une chute de pierres au Tessin, le sauveteur concerné a eu de la chance dans son malheur. Malgré des blessures sévères, il a recouvré la santé et n'a pas de séquelles. Il a d'ailleurs pu reprendre son travail. Cet accident a montré à quel point la Rega et le SAS collaborent efficacement – un constat valable lorsqu'il s'agit de « leurs propres rangs » également.

### Financement du SAS 2016



Chiffre d'affaires total: 4 836 187



## Contributions des cantons 2016



- 4 centimes par habitant/e
- Accord de prestations
- Delta négatif par rapport à l'accord de convention CCDJP

Pendant les mois d'été, un projet pilote pour l'alerte des spécialistes Hélicoptère a été mené dans l'association régionale de Suisse orientale et dans le canton de Glaris. Une fois l'alerte donnée, via pager, le sauveteur annonce sa disponibilité à la Centrale d'interventions Hélicoptères de la Rega via app avec géorepérage au lieu de l'habituel coup de téléphone. L'expérience s'est déroulée sans grand heurts. L'évaluation a toutefois révélé que diverses questions d'ordre organisationnel devaient encore être tranchées au niveau régional. Par conséquent, le projet a été reporté à la saison d'été 2017. D'ici là, les prérequis organisationnels et structurels dans les associations régionales et dans les stations devraient être mis en place.

## Recrutement standardisé

La formation des spécialistes a été optimisée en 2016. Les responsables techniques ont remplacé et complété le personnel de formation. La méthode de recrutement est désormais standardisée. Les postes mis au concours sont maintenant assortis d'un profil d'exigences clairement défini. Un assessment permet d'identifier les points forts et les faiblesses des candidats. La formation dans les associations régionales ainsi que dans les stations de secours a été encore améliorée et homogénéisée, bénéficiant de cours centraux et de nouveaux contenus. Néanmoins, tous les instructeurs n'ont pas encore fait usage de cette offre, ce qui risque de créer des lacunes à la base, en termes de connaissances et d'information.

La médecine de sauvetage a été perfectionnée avec la Rega. Ce domaine est dirigé par le Dr Michael Lehmann, médecin-chef à la Rega et chef suppléant de la médecine SAS/Rega. Pour la formation des spécialistes médicaux, il est secondé par Andreas Senn, ambulancier à la base d'intervention d'Untervaz. La première étape a consisté à créer les conditions préalables pour que les quelque 60 spécialistes Médecine puissent être alertés directement par la Centrale d'interventions de la Rega, via

pager. Ils sont dépêchés lorsqu'aucun médecin n'est disponible et comblent ainsi des lacunes dans la couverture médicale. Entre-temps, le nouveau dispositif est bien rodé.

Un cours pour les gardiens du matériel et une inspection de l'équipement des stations de secours, qui se tiendra tous les trois ans, apportera les garanties nécessaires à l'aspect matériel de la disponibilité aux interventions. Parallèlement, le contact entre les gardiens du matériel et les collaborateurs du Secrétariat s'en trouve maintenu. Les achats centralisés sur la base d'une commande annuelle des stations de secours ont fait leurs preuves. Les réparations sont traitées au fur et à mesure, le matériel de remplacement, livré régulièrement après les interventions.

La Direction s'est lancée dans sa deuxième décennie d'activité en conservant sa composition déjà éprouvée. Andres Bardill, le Directeur, a célébré un anniversaire rond : dix ans au service du SAS. Theo Maurer a quant à lui terminé sa formation de « chargé de sécurité CFST » (Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail) à la SUVA. Esther Kunfermann a pris les rênes de l'administration des cours et de la formation pour tous les spécialistes techniques, ce qui décharge les responsables de cours. Elle s'occupe en sus des aspects logistiques et administratifs pour les spécialistes Médecine. Sandra Santer travaille à temps partiel (50 %) pour la comptabilité, Pablo Féniz se dédie à la logistique à plein temps.

La Direction adresse un grand merci à toutes les sauveteuses et à tous les sauveteurs, aux organisations partenaires et aux personnes concernées pour leur précieux engagement en 2016.

Andres Bardill, Directeur  
Elisabeth Floh Müller, Directrice-suppléante  
Theo Maurer, chef de la formation

Le rapport annuel 2016 dans sa version intégrale se trouve sur le site Internet [www.secoursalpin.ch](http://www.secoursalpin.ch).

## RUBRIQUE NÉCROLOGIQUE

## Décès d'un innovateur de la médecine de montagne



Début décembre 2016, Bruno Durrer, médecin et guide de montagne, est décédé à l'âge de 63 ans, suite à un accident de plongée en Indonésie. Il a marqué de son empreinte la médecine de sauvetage et de montagne de ces dernières décennies.

Pendant près de 30 ans, Bruno Durrer a été médecin de famille à Lauterbrunnen et responsable médical du sauvetage alpin chez Air Glaciers. On lui doit notamment d'avoir déplacé les premiers soins en montagne sur les lieux mêmes de l'accident. Médecin et guide de montagne, il était prédestiné à une telle approche et aimait transmettre ses connaissances comme ses idées. Lui-même était capable de traiter des patients en terrain hostile. Il pouvait se targuer de compter plus de 3500 opérations de secours à son actif. Bruno Durrer a participé à la fon-

dation de la Société Suisse de Médecine de Montagne et, en un quart de siècle, à la formation de quelque 1500 médecins de montagne. Membre de la Commission médicale de l'Union Internationale des Associations de Guides de Montagne, il organisait les réunions régulières des médecins de montagne, à Interlaken. Spécialiste des victimes d'avalanches et de l'hypothermie, il était un orateur prisé dans toute l'Europe. En 2010, il a reçu le King Albert Mountain Award.

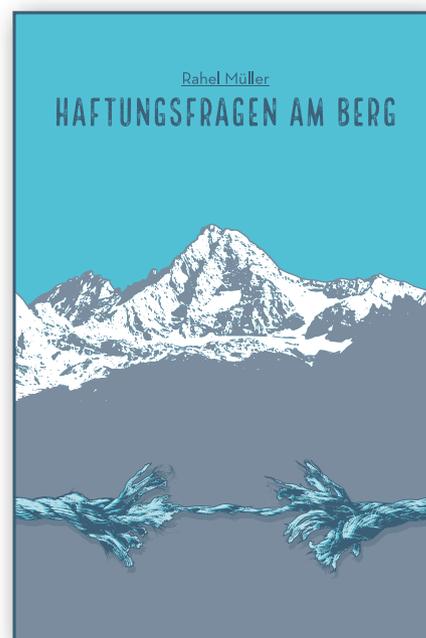
Bruno Durrer est également à l'origine du développement des premiers secours et de la médecine urgentiste dans la vallée de Lauterbrunnen. Grâce à lui, le sauvetage aérien a été modernisé dans la vallée. Il s'est engagé inlassablement, avec l'opiniâtreté qui le caractérisait – et avec succès – pour qu'un service d'ambulance soit mis sur pied et exploité. Parallèlement, il s'occupait, avec son épouse Susanne, du cabinet médical de Lauterbrunnen ainsi que d'une filiale à Mürren. Médecin d'arrondissement pendant des années, il s'est également distingué dans la médecine légale.

Ayant grandi à Goldau, Bruno Durrer avait déjà tissé des liens avec les montagnes depuis sa plus tendre enfance. De retour d'une randonnée en altitude, à une cabane CAS, se plongeant dans un ouvrage médical, on pouvait voir comme il savait combiner ses deux passions. A l'époque, lorsque le village de Lauterbrunnen avait cherché un médecin désireux de s'installer sur place, Bruno Durrer avait saisi l'occasion d'ouvrir son propre cabinet mais aussi d'exercer au grand air et dans les airs. Très rapidement, le nouveau docteur, apprécié de ses patients, avait gagné la confiance de la population.

Malgré la pression exercée par sa vocation, sans parler de ses nombreuses obligations, Bruno Durrer a toujours trouvé des créneaux à consacrer aux voyages et à ses loisirs. Ses virées en montagne l'avaient mené jusque dans l'Himalaya, où il a été médecin d'expédition. Il adorait le trekking, la moto ainsi que la plongée et se réjouissait à la perspective de voir naître ses petits-enfants, des jumeaux – une joie à laquelle il n'a pu goûter. Bruno Durrer laisse derrière lui une femme et trois enfants adultes.

## A LIRE!

## Droit et responsabilité en montagne



Les accidents qui se déroulent en montagne peuvent avoir des conséquences juridiques. La thèse « Haftungsfragen am Berg », en allemand, offre un aperçu des principales questions et se penche spécifiquement sur la responsabilité civile. L'ouvrage évoque toutefois aussi le droit pénal et les problèmes liés aux assurances. Les sujets sont traités autour d'activités montagnardes classiques comme la randonnée, les tours en haute montagne, l'escalade, le ski de randonnée. En début de chapitre, des accidents concrets, qui se sont produits dans le pays ou chez nos voisins, facilitent la compréhension pour les non-initiés aux thèmes juridiques. L'auteure, Rahel Müller, est avocate, alpiniste et membre de la Commission juridique du CAS.

Rahel Müller: Haftungsfragen am Berg.  
Editions Dike Verlag, Zurich/St-Gall 2016. CHF 58.–

## CHANGEMENTS RELATIFS AU PERSONNEL

## Honneurs et présentations

## Station de secours de Châtel-St-Denis

## Eric Maillard s'est retiré



Début 2015, lorsqu'Eric Maillard est devenu préposé aux secours, il devait déjà jongler entre ses activités professionnelles, sa vie privée et son engagement bénévole, un agenda bien chargé mais encore gérable. Toutefois, ses obligations s'étant alourdies, il s'est vu contraint de renoncer à ce poste. Parmi les avancées dont il se félicite pendant son mandat de préposé aux secours, il retient la nouvelle procédure d'alarme mise en place dans la station, grâce à laquelle les Sauveteurs II partent plus souvent en mission. Eric Maillard est convaincu que la motivation s'en trouve accrue et que ce critère facilitera le recrutement de nouveaux membres. Il souhaiterait en revanche une simplification au niveau administratif pour les rapports d'intervention. L'ingénieur en génie mécanique de 47 ans reste au service de sa station en tant que Sauveteur III. Eric Maillard recharge ses batteries à la montagne : autrefois en compagnie de ses amis et aujourd'hui, avec sa femme et ses trois enfants le plus souvent.

## Raphaël Gingins, nouveau visage



Raphaël Gingins se frotte relativement tard au sauvetage, et par hasard de surcroît ! Il est âgé de 31 ans lorsque, de retour d'une randonnée à ski, il tombe sur la colonne de secours de Bulle, partie en mission de recherche. Il participe à l'opération et, une semaine plus tard, le préposé aux secours lui demande s'il ne veut pas devenir membre. Raphaël Gingins accepte. Depuis, il a beaucoup œuvré en faveur du sauvetage en montagne. En 2009, il cofonde le Secours Alpin Romand, entre au Conseil de fondation du SAS et suit une formation continue de responsable d'intervention. Deux ans plus tard, en 2011, il change de station, quittant Bulle pour Châtel-St-Denis. Aujourd'hui âgé de 47 ans, il considère qu'occuper la fonction de préposé aux secours est une étape transitoire et souhaitée, d'ici

quatre à cinq ans, former un sauveteur plus jeune pour prendre la relève. Raphaël Gingins fait des louanges quand il parle de l'état dans lequel son prédécesseur lui a remis le poste. L'ouverture, en début d'année, d'un nouveau dépôt du matériel a d'ailleurs généré un élan de motivation général pour la colonne. Cela montre que la région croit dans le sauvetage ! Sur le plan professionnel, l'ingénieur travaille principalement comme conseiller technique, coordinateur de formation et enseignant chez Remontées Mécaniques Suisses.

## Station de secours de Sax

## Andreas Weber s'est retiré



Andreas Weber a à peine 14 ans lorsqu'il suit son premier cours régional. C'est son père qui l'amène au secours alpin. Et cette introduction marque le début d'une longue carrière de sauveteur ! Andreas Weber porte la casquette de préposé aux secours depuis 19 ans. Et de commenter en ces termes : « Ça suffit ». Il a pu se retirer en toute bonne conscience vu qu'un sauveteur plus jeune a repris le flambeau. Il poursuit néanmoins son service en tant que responsable d'intervention, spécialiste du canyoning et préposé aux secours-suppléant en intérim. L'informaticien quinquagénaire se félicite que « sa » station de secours existe encore, vu qu'il a souvent été question de fusion ou de dissolution. Il est heureux qu'aucun accident grave n'ait été déploré sous son autorité. Parmi les moments forts de sa carrière de sauveteur, il se souvient de ce jour de novembre où, SSH, il avait dégagé huit personnes saines et sauvées. !

## Rico Heeb, nouveau visage



Spécialiste de montagne de l'armée, responsable d'intervention et responsable de projet dans une entreprise de construction en bois à Sennwald, Rico Heeb apporte tous les atouts, sur les plans technique et géographique, pour occuper le poste de préposé aux secours de la station de Sax. C'est par des

collègues, il y a six ans, qu'il est arrivé dans la colonne de secours, qui recense 24 membres actifs. Il compte poursuivre le travail de son prédécesseur sans opérer de grands changements. La station doit lancer trois à quatre opérations par an, généralement pour rechercher des personnes disparues. Rico Heeb, 40 ans, vit avec son épouse et ses deux enfants à Lienz, au pied du Hoher Kasten, au cœur du territoire d'intervention.

## HUMOUR MONTAGNARD



## IMPRESSUM

## Sauveteur :

Magazine pour les membres et partenaires du Secours Alpin Suisse

## Editeur :

Secours Alpin Suisse, Centre Rega, case postale 1414, CH-8058 Zurich-Aéroport, tél. +41 (0)44 654 38 38, fax +41 (0)44 654 38 42, www.secoursalpin.ch, info@alpinrettung.ch

## Rédaction :

Elisabeth Floh Müller, directrice suppléante, floh.mueller@alpinrettung.ch

Andreas Minder, res.minder@hispeed.ch

## Crédit photographique :

M.à.d. : couverture, pp. 2-9, 11-15; Daniel Vonwiller : p. 10; David Schweizer : p. 16

## Tirage :

3500 exemplaires en allemand, 1000 en français et 800 en italien

## Changements d'adresse :

Secours Alpin Suisse, info@alpinrettung.ch

## Réalisation complète :

Stämpfli SA, Berne

EXPOSITION

# Notre eau

L'actuelle exposition temporaire du Musée Alpin Suisse, à Berne, est dédiée à l'eau. Vu les domaines skiables exempts de neige et les glaciers réduits à peau de chagrin, l'exposition présente six «esquisses d'avenir». Les scénarios s'axent autour de faits scientifiques et sont complétés par des spéculations littéraires. L'auteure Ruth Schweikert a contribué à façonner l'exposition. Installations géantes, textes, photos et bandes son rendent ces esquisses d'avenir palpables. Par exemple, l'avenir 1 : en 2051, une puce personnelle mesure notre consommation d'eau. Conséquence, des sources sont piratées, le marché noir de l'eau devient florissant. La voix d'un collecteur d'eau



Avenir 5 : en 2051, pour voir un canon à neige, il faut se rendre au musée de l'hiver.

du marché noir concrétise le fonctionnement du système. Ou encore, l'avenir 5 : les sports d'hiver sont désormais réduits à un seul domaine, en haute montagne, parce que la neige naturelle y tombe encore. Un (vrai) scientifique de notre époque explique pourquoi la neige artificielle ne sera bientôt plus une solution efficace.

De nombreuses autres manifestations se tiennent en marge de l'exposition qui dure jusqu'au 17 septembre.

Plus d'informations : [www.alpinesmuseum.ch](http://www.alpinesmuseum.ch)

Retours :  
Secours Alpin Suisse  
Centre Rega  
Case postale 1414  
8058 Zurich-Aéroport

A LIRE!

## Le magazine de montagne hype

Lancé en 2014, «Allmountain» est un magazine allemand dédié aux Alpes, qui paraît deux fois par an. Moins tape à l'œil que d'autres publications de la branche, il est exigeant à la fois en termes de fond et de forme. Le support se caractérise par ses riches reportages photographiques et ses thèmes originaux. L'édition d'octobre 2016, par exemple, consacrait un dossier à l'ivresse que recherchent de nombreux sportifs de l'extrême, exemples à l'appui. Cette quête du «Flow», qui parfois aboutit, y est très bien décrite. L'éditeur du magazine n'est autre que l'alpiniste professionnel et grimpeur de l'extrême allemand, Stefan Glowacz. Son rédacteur en chef, Jürg Buschor, publie en Suisse le support spécialisé Outdoor Guide. Le magazine sort deux fois par an et coûte 16 euro l'unité, l'abonnement étant fixé à 28 euros.



[www.allmountain.de](http://www.allmountain.de)

P.P.  
3001 Berne